

bonjour!

Paraît 6 à 8 fois par an

Un lien dynamique entre l'administration communale, les habitants d'Yverdon-les-Bains et de Gressy!

septembre 2012

n° 57

La Police du Nord Vaudois est née

Le corps de la Police régionale du Nord Vaudois, regroupant les communes d'Yverdon-les-Bains, Ependes, Essert-Pittet, Orbe, Montcherand, Corcelles-sur-Chavornay et Suchy, est entré officiellement en fonction en ce mois de septembre, suite à la cérémonie d'installation de ses nouvelles autorités, qui a eu lieu le 29 août 2012 sous la conduite de M. le Préfet Albert Banderet.

Cette Police régionale assure les missions de sécurité et de proximité, de prévention et de circulation sur le territoire des communes la composant. Elle se veut au service des habitants de la région, pour répondre aux nouvelles prérogatives de la Réforme policière vaudoise. Cette nouvelle organisation policière est placée sous le commandement du Major Pascal Pittet, secondé par le Capitaine Richard Guillemain. Elle est constituée des organes politiques principaux suivants :

Le Comité de direction

Il est formé des 7 municipaux de police des communes concernées, sous la présidence de M. Jean-Daniel Carrard, Municipal d'Yverdon-les-Bains.

Le Conseil intercommunal

Il réunit deux représentants des villes et villages susmentionnés, qui disposent d'un droit de vote calculé au prorata de la population représentée. Son organisation est clairement définie par les statuts de la Police régionale du Nord Vaudois validés par les Autorités concernées.

La Police du Nord Vaudois se présente sous une nouvelle identité visuelle dynamique et moderne, qu'elle décline sur ses différents véhicules, uniformes et supports de communication. Elle arbore à ce titre un nouveau logo qui se présente de la manière suivante :



- Le cercle imprimant le rattachement à une région.
- Le vert des trois lettres dominantes de l'organisation, soit le P, le N et le V (Police Nord Vaudois), qui caractérise si bien notre beau Jura.
- Les stries vertes qui impriment une dynamique voulue dans le cadre de l'action de la police avec ses divers partenaires.
- L'inclinaison de l'écriture démontrant le mouvement perpétuel d'une profession toujours plus exposée.

Les coordonnées téléphoniques et adresses de la Police restent inchangées. La Police administrative et le Contrôle des habitants demeurent attachés à la commune d'Yverdon-les-Bains.

Editorial

La rentrée marque la naissance de la police régionale. A cette occasion, les couleurs de votre journal communal prennent celles de cette nouvelle structure : vous pourrez découvrir le nouveau logo de la police, auquel chacun devra s'habituer, puisqu'il apparaîtra sur les uniformes des policiers et sur leurs véhicules de fonction. La Municipalité se réjouit de la concrétisation de ce projet dans le domaine de la sécurité, qui marque un nouveau pas dans la direction d'une intensification des collaborations intercommunales. Une telle police, qui voit son aire d'intervention élargie, conservera, voire renforcera son rôle auprès de la population : elle est et restera un service de proximité.

Ce mois de septembre voit également des changements importants s'opérer dans le domaine scolaire, puisque dès cette rentrée, les horaires entre le secondaire et le primaire sont harmonisés. Ainsi, tous les élèves commenceront le matin à 8h15, ceci dans le but principal de faciliter la vie des parents. La pause de midi sera progressivement réduite pour les plus grands, afin de permettre là également une meilleure organisation familiale. En parallèle, les structures d'accueil (unités d'accueil, cantines scolaires) sont améliorées, ce qui permettra de mieux prendre en charge les élèves avant les cours, à la pause de midi et en fin de journée.

Les changements que nous allons vivre tant au niveau de la sécurité que de celui de l'école sont importants. Ils sont révélateurs des mutations que connaît notre société. Certaines politiques publiques, que l'on concevait et gérait à l'échelle communale, doivent être revues et élargies, notamment pour tenir compte de l'évolution de la mobilité. C'est typiquement le cas de la sécurité. Le milieu scolaire, quant à lui, doit également s'adapter aux changements qui sont intervenus, tant dans la structure des familles (croissance importante du nombre de familles monoparentales par exemple) que dans celle du monde du travail (mobilité et aspirations professionnelles des parents).

Le printemps et l'été ont été très denses en manifestations et événements de toutes sortes, dont un grand nombre d'habitants d'Yverdon-les-Bains et de la région ont pu profiter. L'automne sera également très actif, avec notamment le triathlon qui, nous l'espérons, saura attirer des foules de sportifs, comme ce fut le cas l'année dernière.

J'aimerais profiter de ce numéro pour remercier toutes les associations et les bénévoles qui se dépensent sans compter pour que notre ville soit vivante et active!

Daniel von Siebenthal, Syndic

Dans ce numéro :

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

page 2

Résultats du sondage *Bonjour*

page 3

Rues pour Tous

page 5

Aménagement du quai de Nogent

page 7

Triathlon le dimanche 9 septembre 2012



Le Triathlon d'Yverdon-les-Bains aura lieu ce dimanche 9 septembre à la plage et dans les rues de la Cité thermale. Ouverte à toutes et à tous dès l'âge de 10 ans, l'édition 2012 propose un nouveau parcours vélo avec une montée vers

Cheseaux-Noréaz et accueille les Championnats suisses de Team Triathlon, compétition très spectaculaire durant laquelle les 4 athlètes de la même équipe (2 femmes et 2 hommes) effectuent à tour de rôle le parcours complet, avant de passer le relais à leur coéquipier.

La tenue de cette manifestation en milieu urbain entraînera la fermeture des rues empruntées par les participants, comme suit :

Fermeture de 8h15 à 16h30

Ch. de la Grève de Clendy, av. des Iris (tronçon entre av. de la Plage et ch. de la Grève de Clendy), av. des Sports, rue de l'Industrie, avenue Haldimand (depuis le giratoire au croisement avec la rue de l'Industrie en direction d'Yvonand, accès autorisé à la station d'essence), av. des Quatre-

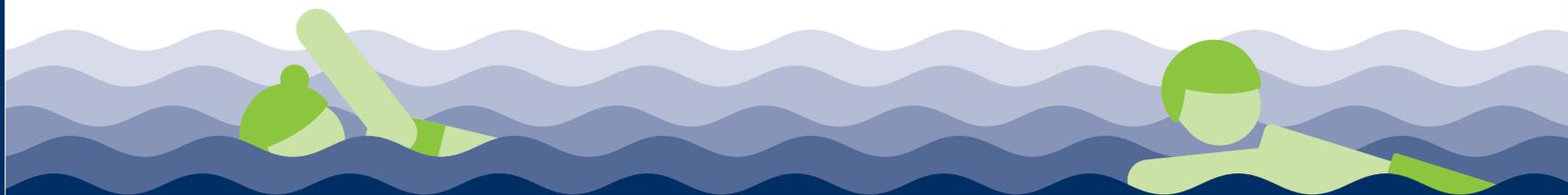
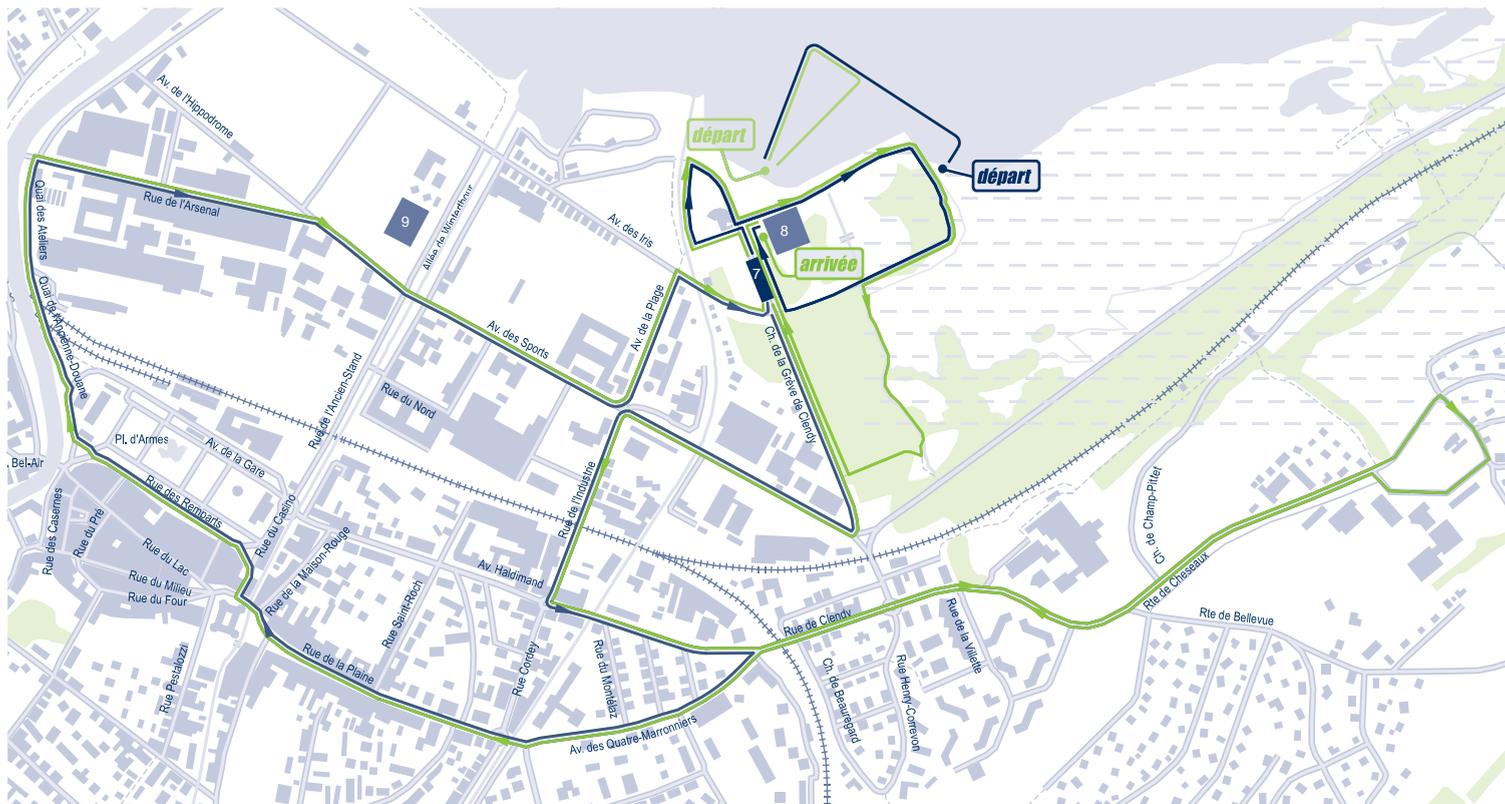
Marronniers, rue de la Plaine, rue du Casino (tronçon entre le Château et l'arrêt de bus), rue des Remparts, quai de l'Ancienne-Douane (chaussée côté ateliers CFF), quai des Ateliers, (chaussée côté ateliers CFF), rue de l'Arsenal, av. de la Plage.

Fermeture de 8h15 à 12h

Rue de Clendy, rte de Cheseaux, ch. du Collège à Cheseaux-Noréaz (voie de circulation montante), rte du Gymnase à Cheseaux-Noréaz.

Nous vous remercions pour votre compréhension face à ces fermetures de rues et espérons vous retrouver en nombre pour participer au triathlon ou encourager les athlètes à la plage ou sur le parcours.

Le Secrétariat aux sports



La culture yverdonnoise en émoi

Le monde de la culture à Yverdon-les-Bains traverse une période de changements. A l'aube d'une saison culturelle toujours plus riche, il est temps de vous présenter les principales nouveautés de ce secteur.

Placée sous la tutelle de Nathalie Saugy, Municipale, la culture yverdonnoise vit une année 2012 pleine de mouvements. Des nouvelles têtes tout d'abord, avec l'arrivée de Thierry Luisier à la direction du Théâtre Benno Besson le 1^{er} février dernier, puis celle de Sophie Mayor Dänzer à la direction du Théâtre de l'Echandole au début du

mois d'août. Mais des nouvelles structures également, avec la création d'un Service de la culture en juin 2012, à la tête duquel a été nommé Raphaël Kummer, et qui verra bientôt l'arrivée d'un-e assistant-e de direction.

S'il est encore trop tôt pour juger de la portée de ces changements et nouveautés, il n'en demeure pas moins qu'ils vont contribuer à insuffler une nouvelle dynamique à la culture yverdonnoise, forte d'atouts de premier plan. Fait rarissime en Suisse, la ville d'Yverdon-les-Bains dispose en effet de nombreux lieux de culture rattachés à l'administration communale: les théâtres Benno Besson et de l'Echandole, la Galerie de l'Hôtel de Ville, la Bibliothèque Publique et, depuis 2012, la Marive. La Ville soutient également un nombre important d'associations ou fondations indépendantes, qui participent à la vitalité artistique et culturelle de la Cité thermale. Avec le renforcement de la structure culturelle communale,

véritable outil de coordination et de promotion à disposition de tous ces acteurs, la Ville entend soutenir une offre originale et diversifiée, susceptible de stimuler l'appétit de tous les publics et de renforcer son attractivité et son rayonnement au-delà de nos frontières régionales.

La saison culturelle 2012-2013 est lancée

Les théâtres communaux viennent d'ouvrir leur nouvelle saison. Découvrez leurs programmes dans le mensuel *L'Emoi* et sur leurs différents sites Internet.

Théâtre Benno Besson:
www.tbb-yverdon.ch
Théâtre de l'Echandole:
www.echandole.ch

Le Service de la culture



Les lecteurs donnent leur avis sur *Bonjour*

Dans le numéro 54 du *Bonjour*, vous avez eu la possibilité d'évaluer votre journal communal en répondant à plusieurs questions. Plus de 180 personnes, que nous remercions d'avoir participé à ce sondage, ont envoyé leurs avis à la rédaction. En voici le bilan.

Les résultats du sondage s'avèrent globalement bons. En effet, les six questions relatives au contenu et à l'apparence de la publication dégagent des réponses plutôt positives. 80% des personnes qui ont répondu à ce sondage expriment en effet une satisfaction voire une grande satisfaction à l'intention du journal, d'une manière générale. L'intérêt des articles est souligné dans 95% des réponses. La qualité du graphisme et des textes, et le rythme de parution actuel sont également jugés satisfaisants par environ 75% des lecteurs. L'impression du *Bonjour* en deux couleurs est aussi du goût du public, puisqu'elle atteint un taux de satisfaction de 77%. On constate enfin que la très grande majorité consulte la version papier du journal, puisque seuls 8% des lecteurs recourent à l'édition mise en ligne sur le site Internet de la commune.

Au niveau des thèmes d'intérêt du lectorat, on constate que les sujets concernant l'aménagement de la Ville et son évolution (urbanisme, travaux, agglomération) sont les plus attendus. Le public souhaiterait même davantage d'informations sur ces sujets, de même que sur les animations et événements qui ont lieu en ville, qu'ils soient gérés par la commune ou par des associations privées. Des souhaits plus ponctuels ont été émis, comme la publication de petites annonces ou des dates des consultations publiques. Seule une frange limitée du lectorat (environ 15%) souhaiterait plus d'informations concernant la culture, le développement durable et la police.

Le sondage a également permis aux lecteurs de nous faire part de leurs critiques. Le manque de qualité des articles (12%) et l'insatisfaction par rapport à la ligne graphique (26%) et à l'impression en deux couleurs (23%) sont les éléments négatifs les plus souvent mentionnés. Le papier utilisé a également fait l'objet de commentaires à cause de son épaisseur, peu respectueuse de l'environnement. (*Bonjour* est imprimé sur un papier à 100% recyclé ne comportant aucune substance nocive).

Tous ces avis exprimés, qu'ils soient positifs ou négatifs, nous permettent aujourd'hui de savoir comment *Bonjour* est apprécié par son lectorat. Dès aujourd'hui, nous tâchons de tenir compte de vos commentaires pour améliorer le journal communal, dans son fond et sa forme, afin de proposer le meilleur support d'information à la population d'Yverdon-les-Bains et de Gressy. Vos remarques et commentaires sont toujours les bienvenus.

Vous pouvez les faire parvenir par courrier à l'adresse :

Yverdon-les-Bains
Journal *Bonjour*
Hôtel de Ville
Place Pestalozzi 2
1400 Yverdon-les-Bains



ou par courriel à :

communication@yverdon-les-bains.ch

La Rédaction



Les enfants et l'eau potable

Le Service des énergies (SEY) fait un travail de sensibilisation auprès des élèves d'Yverdon-les-Bains et environs. Depuis plusieurs années, M. Antoine Sordi, fontainier au sein du SEY, accueille des élèves de la région pour les sensibiliser sur « le cycle et la distribution de l'eau potable ». Un maximum de 25 écoliers avec leur enseignant sont reçus dans une salle aménagée au réservoir de Chamblon. Du matériel didactique est à disposition. La plus grande partie des expériences est réalisée par les élèves eux-mêmes. Ceci rend la visite beaucoup plus attrayante et ludique.

Il est entre autres proposé :

- Une expérience présentant la circulation de l'eau souterraine avec possibilité de créer des pollutions, d'un effet très saisissant.
- Une maquette montrant la distribution et le pompage de l'eau pour la ville.
- Une explication de notre réseau d'eau avec plan du cadastre yverdonnois.
- Des exercices pratiques de détection de fuite d'eau avec du matériel utilisé par le SEY.
- La projection de différents supports dans une salle aménagée à cet effet.

Les programmes sont adaptés en fonction du temps à disposition et conviennent bien pour des leçons de sciences naturelles liées au cycle de l'eau, avec possibilité d'y associer une visite des sources du Cos-saux. Au travers de ces ateliers, le but du Service des énergies est de faire prendre conscience aux élèves et accompagnants de la valeur de l'eau potable. Durant l'année scolaire 2011-2012, une centaine d'élèves de 10 à 16 ans ont ainsi participé à ces visites.

Le Service des énergies



Les conseils éclairés du Service des énergies

Où trouver la bonne information ?



Le site internet de l'Etat de Vaud www.vd.ch/themes/environnement/energie fournit une multitude d'informations concernant les économies d'énergie, les diverses aides financières allouées pour des systèmes de chauffage efficaces, l'isolation des bâtiments, les installations de production d'électricité renouvelable, et bien d'autres conseils et astuces pour économiser argent et énergie.

Pour les subventions communales concernant les installations solaires thermiques, le Service des énergies se tient à votre disposition : sey@ylb.ch ou 024 423 65 55.

L'AUTRE 1^{er} août 2012, une édition mémorable...

Du soleil, de l'eau, des animations aquatiques décalées, des concerts de divers horizons musicaux et, surtout, de la bonne humeur... Voilà la recette pour une édition 2012 de «L'AUTRE 1^{er} août, festival à la plage d'Yverdon-les-Bains» plus que réussie! Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale tient à remercier la population yverdonnoise de s'être déplacée en masse lors de cette journée de fête nationale et d'avoir enrichi de ses rires et sourires cette manifestation. Une fête qui n'aurait pas été possible sans le dur labeur des associations organisatrices. Le Conseil des jeunes, Y'nov, Fest'Y'Rives, Baleinev, Diskotek et l'Amalgame ont en effet réuni leurs forces et mouillé leur T-shirt pour offrir à la population cet événement haut en couleurs!

Un grand merci aussi à tous les partenaires et sponsors qui ont grandement participé à cette réussite. Les belles glissades sur l'Aqua Slide, la magie de marcher sur le lac avec les Fun Bubbles, le déjanté et maintenant incontournable

Pédaleau Contest & Freestyle, les danses endiablées au rythme de la musique électronique, la scène sur l'eau alimentée à l'énergie solaire et les autres concerts resteront, sans nul doute, dans les mémoires. Vivre ces réjouissances accoudés au bar, les pieds dans l'eau, un verre de sirop à la main... qu'est-ce que les Yverdonnois et Yverdonnoises demandaient de plus? Pour la réponse, le rendez-vous est pris pour L'AUTRE 1^{er} août 2013!



Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

Un nouveau comité et des nouveaux membres pour le Conseil des Jeunes



**Conseil des Jeunes
Yverdon-les-Bains**

Le 11 octobre 2012 marquera la naissance du nouveau comité du Conseil des Jeunes d'Yverdon-les-Bains pour l'année 2012-2013! La chasse est déclarée ouverte pour les différents postes de président(e), vice-président(e), trésorier(ière), secrétaire, responsable apéro et communication. Le Conseil des Jeunes compte bien sûr un comité mais aussi de nombreux membres. Donc si le cœur t'en dit, rejoins-nous! Tu te demandes à quoi sert le Conseil? Tu as entre 13 et 25 ans? Et tu as envie de faire bouger ta ville en participant à des projets aussi variés qu'intéressants? Le Conseil des Jeunes t'invite donc à sa séance plénière et à l'élection de son nouveau comité le jeudi 11 octobre 2012 à 19h à l'Hôtel de Ville d'Yverdon-les-Bains. Il aura le plaisir de faire ta connaissance autour d'un apéro qui sera offert après de la séance!

Le Conseil des Jeunes

«Ma maison dans mon quartier»

Dans le cadre du 5^e forum de la démarche communautaire réalisée dans les quartiers de la Villette et de Sous-Bois le vendredi 29 juin 2012, des élèves de la classe CYP2/B81 du Collège de la Villette (classe réunissant des élèves de 3^e et 4^e année primaire) ont présenté les résultats de leur étude sur le thème «Ma maison dans mon quartier».

Panneaux colorés, dessins, photos et projections à l'écran ont servi de supports à la présentation réalisée par les enfants, qui s'adressait aux participants du forum réunis en ce bel après-midi dans le quartier de Sous-Bois.

Afin de mieux connaître leur quartier et la vie des habitants, chaque élève a enquêté dans sa propre maison, souvent dans l'immeuble qu'il habite. Les voisins et les concierges ont été sollicités pour répondre aux questions des jeunes détectives. Après avoir situé chaque immeuble et chaque maison sur le plan du quartier, les enfants ont pris des photos des bâtiments. Cette première étape

leur a permis d'identifier le nombre d'étages, les aménagements extérieurs, la couleur et la composition des façades. Des dessins et croquis ont complété les images photographiques.

Dans un deuxième temps, l'enquête a porté sur le nombre d'appartements de chaque immeuble, le nombre de pièces de chaque appartement et les aménagements intérieurs (garages, buanderie, salle commune).

Enfin, les enquêteurs se sont intéressés aux résidents de chaque bâtiment, en rassemblant des renseignements sur le nombre d'habitants dans chaque immeuble, la répartition des âges et des générations, la liste des professions représentées. Chaque élève avait ajouté à ces éléments trois questions personnelles permettant de recueillir l'avis des habitants à propos de la vie dans le quartier.

Les résultats des enquêtes ont été rassemblés, synthétisés et classés pour permettre la présentation dans le cadre du 5^e forum. Cette présentation orale devant le public du forum a réjoui les enfants et leurs auditeurs attentifs.

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale



Le restaurant scolaire des Isles: le lieu idéal pour la pause de midi!



Ouvert en août 2011 à côté du nouveau centre sportif, le restaurant scolaire des Isles accueille des élèves de plusieurs collèges de la commune pour le repas de midi, quatre fois par semaine.

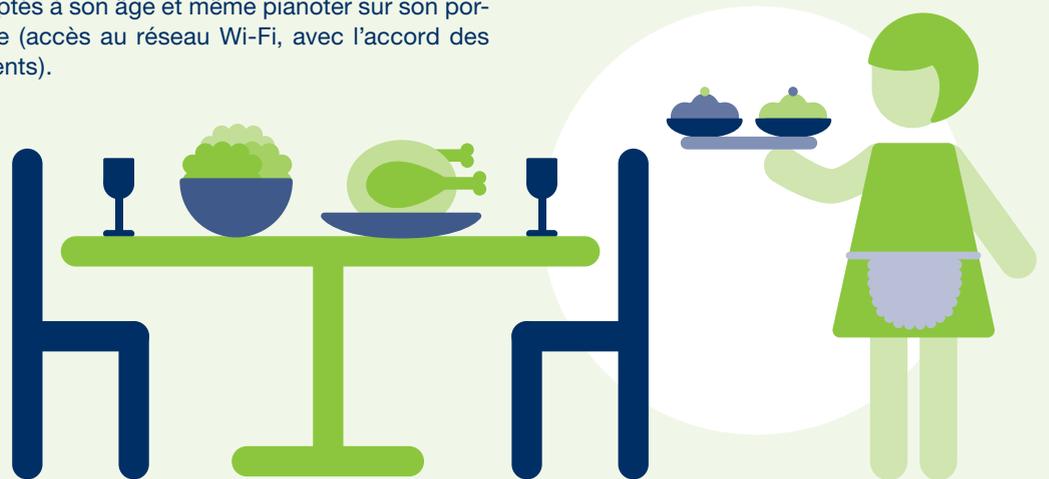
Lumineux, spacieux, d'une ligne épurée, le dernier-né des restaurants scolaires d'Yverdon-les-Bains offre un espace de grande qualité. Après les cours du matin, les élèves peuvent y savourer un repas équilibré (label Fourchette Verte) ou respectueux de régimes alimentaires particuliers. C'est la Fondation Petitmaître, sur mandat communal, qui est responsable de l'accueil et de la préparation des repas.

Manger à l'extérieur pendant la pause scolaire est de plus en plus apprécié. Outre le temps gagné par les parents libérés du souci du repas, cela permet aux élèves de passer un moment convivial avec des copains, de devenir autonomes ou de faire d'autres découvertes durant le temps consacré normalement aux trajets école-domicile. Une fois rassasiés, les enfants peuvent, sous la supervision d'une éducatrice et d'animatrices, lire le journal du jour, des BD, des livres ou des revues. Chacun peut aussi choisir de réviser ses cours, discuter entre amis, se défouler sur le terrain de sport attenant, s'adonner à des jeux adaptés à son âge et même pianoter sur son portable (accès au réseau Wi-Fi, avec l'accord des parents).

La pause de midi en dehors de la maison devient ainsi synonyme de plaisir...

Vous trouverez tous les renseignements et détails concernant les inscriptions (régulières, occasionnelles, pique-nique) sur les sites Internet de la commune (www.ylb.ch) ou de la Fondation Petitmaître (www.fpy.ch)

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale



Rues pour Tous le dimanche 23 septembre 2012

La troisième édition de Rues pour Tous aura lieu cette année le dimanche 23 septembre 2012 de 11h à 18h, dans les rues du centre-ville d'Yverdon-les-Bains. Le but de cette manifestation est d'offrir un moment de convivialité aux Yverdonnois(es) qui peuvent ainsi (re)découvrir le milieu associatif et culturel de leur ville, tout en participant aux nombreuses activités proposées par les sociétés. En plus des stands, des jeux, des initiations, du sport et des concerts qui animeront les rues, le public aura l'occasion de participer aux divers concours, courses ou parcours ludiques proposés par les exposants. Les visiteurs auront également la possibilité de se restaurer dans plusieurs échoppes. Rues pour Tous vise également à promouvoir la mobilité douce, le développement durable, la santé et le sport auprès de la population de la Ville.

Cette année, Terre des Hommes s'est associée au comité d'organisation afin d'intégrer à la manifestation leur traditionnelle Marche de l'Espoir. Le parcours de la Marche traversera les rues du centre

de 13h30 à 17h dans le but de récolter des fonds pour l'aide à l'enfance dans le monde. Les participants à la Marche doivent trouver des marraines et des parrains prêts à offrir un montant financier par kilomètre parcouru. Ils effectuent ensuite la Marche à pied, à rollers ou à trottinette. Le nombre de kilomètres multiplié par les promesses de dons donne la somme que le participant verse à Terre des Hommes. Les inscriptions à la Marche de l'Espoir peuvent se faire sur place le jour de la manifestation.

N'hésitez pas à visiter le site www.rues-pour-tous.ch pour plus d'informations.

Le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale



Intégration

La Commission Consultative Suisses Immigrés (CCSI) a la chance de pouvoir compter sur des associations qui travaillent pour l'intégration active des migrants dans notre société. Dernièrement, la communauté chinoise d'Yverdon-les-Bains a décidé de fonder une association à but non lucratif dans le but de :

- Promouvoir, encourager et développer des actions propres à la culture chinoise.
- Susciter, organiser, dispenser et coordonner des cours de langue chinoise.
- Faciliter l'intégration de ses membres dans la société yverdonnoise.

Une école chinoise du Nord Vaudois sera ainsi inaugurée le 8 septembre 2012. Elle vise à transmettre la culture et la langue chinoise aux enfants de 4 à 12 ans de la région. Elle organise également des cours de français pour les adultes chinois. Toutes ces activités éducatives sont organisées par l'association «ProChine» nouvellement créée. Toutes nos félicitations pour leur engagement dans la vie citoyenne!

La Déléguée à l'intégration





Les risques liés à l'amiante doivent être connus de tous!

→ Un peu d'histoire

Grâce à ses propriétés d'isolant et de résistance élevée à la chaleur, l'amiante a été fortement utilisé en Suisse dans la composition de nombreux éléments de construction, du début du siècle dernier à 1990 environ. Bien qu'identifié comme dangereux dès les années 1920, l'amiante n'a été interdit en Suisse que depuis 1989 et définitivement abandonné dans la construction en 1991. Des matériaux contenant de l'amiante demeurent toutefois encore présents dans bon nombre de bâtiments. Toute intervention sur ces éléments a pour effet de libérer de grandes quantités de fibres, dont l'exposition à des concentrations élevées peut s'avérer dangereuse pour la santé. C'est pourquoi le Canton de Vaud a introduit dans la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions l'article 103a qui stipule: «En cas de travaux de démolition ou de transformation soumis à autorisation et portant sur des immeubles construits avant 1991, le requérant joint à sa demande un diagnostic de présence d'amiante pour l'ensemble du bâtiment, accompagné, si cette substance est présente et en fonction de sa quantité, de la localisation et de sa forme, d'un programme d'assainissement». Depuis lors, la Municipalité s'assure qu'en cas de travaux soumis à un permis de construire selon cet article, les éléments constructifs du bâtiment soient contrôlés par un expert agréé et que les mesures d'assainissement

proposées dans le rapport de diagnostic amiante avant travaux, y compris l'évacuation adaptée des déchets amiantifères, soient entreprises.

→ Travaux de minime importance

Mais qu'en est-il de travaux non soumis à autorisation municipale, comme une rénovation de cuisine par une gérance ou de salle de bains par un propriétaire?

Si la présence d'amiante est suspectée, il est indispensable de faire appel à un expert afin d'effectuer un contrôle analogue à celui prévu dans le cadre de travaux soumis à permis de construire. Une liste de spécialistes agréés (ainsi que de multiples informations utiles) est disponible sur le site du Canton de Vaud à l'adresse: www.vd.ch/themes/territoire/construction/amiante.

En cas de détection d'amiante faiblement et/ou fortement aggloméré par le biais de l'expertise, des mesures d'assainissement seront énoncées dans le rapport, faisant état de l'urgence d'intervention. Une procédure facilitée peut être envisagée pour les éléments en fibrociment, pour autant qu'ils soient intacts et démontés sans coupe. Ils seront cependant acheminés dans une décharge pour matériaux inertes. En cas de doute ou pour tout autre type de matériaux contenant de l'amiante, en application de la directive CFST 6503, le désa-

miantage et l'élimination des déchets devront être entrepris par une entreprise spécialisée, reconnue par la SUVA.

→ Responsabilités

Si des travaux sont entrepris sans précautions et que des poussières d'amiante sont libérées, la santé des ouvriers ainsi que celle des éventuels voisins est menacée. Dans ce cas précis, la responsabilité du propriétaire est directement engagée selon l'article 58 du Code des Obligations. Il revient également à l'entrepreneur de vérifier ou de faire vérifier la présence d'amiante conformément à l'article 3, al. 1bis de l'Ordonnance sur la sécurité et la protection de la santé des travailleurs dans les travaux de construction.

→ Conclusion

Même lors de la réalisation de travaux anodins, il est indispensable de bien connaître les matériaux que l'on s'apprête à manipuler et, en cas de doute de présence d'amiante dans leur composition, de faire impérativement appel à un spécialiste. Faire réaliser un diagnostic amiante de son bâtiment permet également de mieux connaître l'environnement dans lequel on vit et d'éviter d'éventuelles mauvaises surprises en cas de rénovation.

*Le Service de l'urbanisme
et des bâtiments*

6 classes provisoires au Collège des Quatre-Marronniers

Dans l'attente de l'extension du Collège des Quatre-Marronniers, il a été décidé de la mise en place de 6 classes provisoires dans la cour de l'établissement sous la forme de portakabins superposés. La première étape a débuté en juillet 2011, par la construction de 3 classes au rez-de-chaussée. La deuxième phase d'installation a été réalisée cet été par l'aménagement de 3 classes supplémentaires au premier étage. Toutes les classes disposent des mêmes standings, couleurs et équipements afin de garantir une unité. L'escalier intérieur a été complété et un téléphone mural a été rajouté à l'étage.

Les nouveaux locaux ont été mis en service pour la rentrée d'août 2012. Pour l'instant, seule une classe du premier étage est occupée. Les deux autres restent à disposition, mais seront utilisées au plus tard à la rentrée d'août 2013.

*Le Service de l'urbanisme
et des bâtiments*

Parc des Rives: aménagement du quai de Nogent

Dès septembre 2012, le quai de Nogent, de la crèche du Petit Phare jusqu'à la jetée, fera l'objet de travaux de plantation d'arbres et d'installation de bancs. Ces aménagements publics dans le parc mettront un terme aux travaux entamés en 2010 pour la réalisation de toilettes publiques, l'installation de parois coulissantes à la buvette, la construction d'un nouveau terrain de mini-foot et la mise en place d'un fleurissement écologique.



L'entrée ouest du Parc des Rives, inauguré pour rappel en 2007, n'avait pas encore été aménagée. Suite à la rénovation de l'ancienne fabrique de pâtes Besson, qui accueille notamment la crèche du Petit Phare, il est aujourd'hui temps de finaliser l'aménagement de l'esplanade de ce bâtiment et de son prolongement le long du quai de Nogent.

Le projet prévoit de fermer le quai de Nogent à la circulation au niveau de l'avenue de l'Hippodrome et de planter des cerisiers à fleurs devant le bâtiment, essence que l'on retrouve également sur la terrasse de la buvette ainsi qu'à l'extrémité de l'allée de Winterthour. Pour cela, il sera nécessaire de réaliser des fosses de plantation qui seront garnies de terre végétale, puis revêtues de gravier. Ces placettes accueilleront des bancs en bois, de formes diverses, permettant de s'asseoir, de s'allonger ou de se coucher. Ces mêmes bancs seront disposés en groupes le long du quai, jusqu'à la jetée. Le dernier élément permettra de se prélasser en admirant le lac. Les cyclistes n'ont pas été oubliés. Ils trouveront des supports pour leur vélo devant la crèche, mais aussi à proximité du théâtre Le Petit Globe et de la buvette.

Ces différents aménagements achèvent les travaux entamés en 2010 dans le Parc des Rives pour le plaisir et le confort des usagers. Des toilettes publiques ont été installées sur le chemin des Bosquets et des douches permettent aux sportifs utilisant les terrains de mini-foot et de beach-volley de se rafraîchir. Un deuxième terrain de mini-foot est d'ailleurs en construction. Il accueillera les premiers joueurs en septembre.



Enfin, un fleurissement écologique, composé de plantes vivaces, remplace les fleurs annuelles dans les massifs.

La buvette du Parc des Rives parée de ses nouveaux atours



La buvette du parc, située au bout du quai de Nogent, s'est vue agrémentée de vitrages de fermeture et d'un poêle à bois qui lui permettent d'accueillir ses clients par tous les temps! Jusqu'à présent, la buvette était complètement ouverte. Malgré les bâches qui offraient une protection sommaire, son exploitation restait tributaire de la bise et du vent. De grands vitrages coulissants ont maintenant été installés afin d'offrir une protection optimale face aux intempéries. Un magnifique poêle à bois design a également pris place à l'intérieur du bâtiment. Il apportera de la chaleur lors de températures un peu plus fraîches. Grâce à ces nouvelles installations, les promeneurs du Parc des Rives pourront profiter de la buvette quelle que soit la météo. La terrasse a également fait l'objet d'un nouvel aménagement. Six cerisiers à fleurs judicieusement disposés apportent ombre et fraîcheur. De nouveaux parasols aux couleurs vives et un éclairage d'ambiance la mettent en valeur.

La buvette est ouverte jusqu'à la fin du mois d'octobre 2012, tous les jours de 10h à minuit.

Le Service de l'urbanisme et des bâtiments

Le bâtiment de l'Ancienne Poste brille de mille feux

La rénovation des façades et de la toiture de l'Ancienne Poste est terminée! Ce chantier d'envergure, qui aura duré 18 mois, a permis de redonner à cet édifice toute sa splendeur, telle qu'à l'époque de sa construction en 1898.

Le ravalement complet des façades en moellasse a constitué un énorme travail. La lucarne principale, ainsi que les quatre autres lucarnes se trouvant sur les tourelles, ont été refaites entièrement, afin de révéler à nouveau leurs détails sculptés qui avaient disparu à cause de l'érosion de la pierre. De nombreuses pièces formant la corniche principale et les tablettes de fenêtres ont également été refaites à neuf.

La toiture a également été complètement renouvelée, ce qui permet d'admirer à nouveau les détails et ornements de ferblanterie du toit, comme les lucarnes en oeils-de-bœuf, les poinçons décoratifs sur les tourelles et lucarnes, ainsi que les deux sphères en zinc de chaque côté de la lucarne principale. Ces éléments disparus du toit ont été refaçonnés et remis aux emplacements d'origine.

L'éclairage des façades et de la toiture donne une nouvelle dimension à ce bâtiment. Il est mis en valeur par un rideau de lumière qui s'accorde à l'ambiance créée par les lampions suspendus de la place de l'Ancienne Poste qui a retrouvé ses dimensions d'avant-travaux.

Le Service de l'urbanisme et des bâtiments



Attention au feu bactérien !

Qu'est-ce que le feu bactérien ?

L'agent pathogène responsable du feu bactérien est une bactérie (*Erwinia amylovora*) qui hiverne dans les parties attaquées (chancres), sur les pousses, les branches ou le tronc des plantes de la famille des rosacées à fruits à pépins.

Cette bactérie peut survivre plus de 72 jours à des températures sèches de -7°C , également si elle est séparée de la plante hôte. La durée de survie dépend fortement des conditions extérieures. L'exsudat desséché peut survivre durant des mois. Par contre, elle meurt très rapidement par températures élevées et humides dépassant 50°C . Au printemps, la bactérie évolue dans les fleurs ou dans les jeunes pousses. La dissémination se fait ensuite de fleur en fleur, lors de blessures ou sur les brindilles de l'année en forte croissance. L'agent de contamination principal est l'abeille. Le vent, les oiseaux et les hommes participent également à la propagation de cette maladie.

Quels sont les symptômes typiques du feu bactérien :

- Une feuille noircie depuis la base en suivant la nervure centrale.
- La présence de liquide jaunâtre collant sur une jeune pousse nécrosée.
- Une branche brune en forme de crosse sur laquelle les feuilles ne sont pas tombées.

Il y a dix ans, le Canton de Vaud a organisé une campagne d'éradication préventive de tous les cotonéasters érigés dans un rayon de trois kilomètres autour des sites à protéger (pour Yverdon-les-Bains, toute la partie située à l'est de la Thièle). A la suite de cette opération, il se peut qu'il y ait des repousses ou des plantes oubliées. En conséquence, les propriétaires concernés doivent les éliminer (pour autant qu'elles ne soient pas atteintes du feu bactérien) soit en les arrachant ou en les taillant au niveau du sol.

Nous rappelons que les propriétaires de plantes contaminées, ou qui ont un doute sur une éventuelle contamination, doivent prendre immédiatement contact avec M. Bossy, Chef jardinier d'Yverdon-les-Bains, au 024 423 60 70. Il ne faut en aucun cas intervenir de son propre chef. Seul le spécialiste pourra prendre les mesures qui s'imposent.

Le Service des travaux et de l'environnement

Souscription pour du bois de feu

Le Service des travaux et de l'environnement met en souscription du bois de feu certifié FSC et PEFC issu des forêts communales. Il s'agit de foyard (hêtre), coupé cet automne en bordure des chemins forestiers (bois vert). Le bois sera disponible dès janvier 2013. Les prix indiqués ci-dessous sont valables pendant un mois à partir de la présente parution.

● **Ballot(s) de bois de feu à Fr. 75.- le ballot**
Volume environ 1 stère, longueur de 1 m

● **Stère(s) de bois de feu long à Fr. 40.- le stère**
En longueur d'environ 5 m, commande minimum de 10 stères

Nom et prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Date

Signature

Souscription à retourner au :

Service des travaux et de l'environnement
Rue de l'Ancien Stand 4
1401 Yverdon-les-Bains

Vous trouverez également le formulaire de commande sur notre site :

www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/travaux-et-environnement/actions

Souscription pour le vin d'honneur de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Pinot Noir, Millésime 2011, classé «Grand Cru»

Vin rouge, AOC Bonvillars, réserve spéciale de notre Commune, avec label Vinatura
Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 66.- le carton
Carton(s) de 6 bouteilles 50 cl, à Fr. 44.- le carton

Les Polognes - Millésime 2011

Vin rouge, AOC Bonvillars, assemblage de Pinot Noir et de Gamaret
Carton(s) de 6 bouteilles 75cl, à Fr. 75.- le carton

Chasselas Bonvillars - Millésime 2011, classé «Grand Cru»

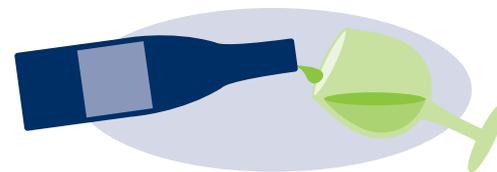
Vin blanc, AOC Bonvillars, réserve spéciale de notre Commune, avec label Terravin et Vinatura
Carton(s) de 6 bouteilles 75 cl, à Fr. 48.- le carton
Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 64.- le carton

Oeil-de-Perdrix - Millésime 2011

Vin rosé, avec label Vinatura, quantité limitée
Carton(s) de 12 bouteilles 50 cl, à Fr. 84.- le carton

Moût 2011

Raisin pasteurisé
Carton(s) de 6 bouteilles 70 cl, à Fr. 30.- le carton



Conditions :

La souscription est à retourner au Service des travaux et de l'environnement, rue de l'Ancien Stand 4, 1401 Yverdon-les-Bains : 024 423 63 64, 024 423 63 60, vjo@yvb.ch.

Les marchandises sont à retirer dès aujourd'hui directement au Service des travaux et de l'environnement, contre paiement comptant ou sur facture.

Les commandes seront honorées selon l'ordre de réception et jusqu'à épuisement du stock.

La souscription est également disponible sur notre site Internet :

www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/travaux-et-environnement/actions

Nom et prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Date

Signature

Impressum

Conception et réalisation : studio KO
Impression : Imprimerie Cornaz SA

Editeur responsable : Commune d'Yverdon-les-Bains, 024 423 61 11, www.yverdon-les-bains.ch

Comité de rédaction : Daniel von Siebenthal, Patrick Genoud, Laurent Exquis, Marie-Christine Dolci-Gindroz, André Gallandat, Catherine Guanzini, Daisy Jeanneret, Markus Baertschi, Lorna Bertina, Pedro Camps